

La vulnérabilité des ouvriers du BTP. Quelle relation avec les marges de manœuvre ?









Laurence MONTCHARMONT



LABORATOIRE LORRAIN
DE SCIENCES SOCIALES

Introduction

- Le BTP : source d'accidents et de risques professionnels 
- Moyens mis en place par les entreprises pour réduire les accidents 
- L'ancienneté, l'expérience et l'âge permettent d'acquérir des savoir-faire pour préserver la santé 
- Intérimaires : une marge de manœuvre moins importante que les autres salariés 
- Solutions pour réduire le nombre d'accidents des intérimaires 
- Méthodologie adoptée pour réaliser cette étude 

Le BTP : source d'accidents et de risques professionnels

□ Nombre important d'accidents et de maladies professionnelles

$$\text{Indice de fréquence} = \frac{\text{nombre d'accidents avec arrêt de travail X1000}}{\text{nombre de salariés}}$$

(Définition de la CARSAT)

- ✓ Accidents du travail : 88 531 en 2018 avec arrêt (OPPBTP, 2019)
- ✓ Maladies professionnelles : 7561 en 2018 avec arrêt (CNAMTS, 2018)
- ✓ 1 076 058 salariés dont 67,4% d'ouvriers (OPPBTP, 2019)
- ✓ Travaux manuels et difficiles

Le BTP : source d'accidents et de risques professionnels

□ Les risques professionnels

- ✓ Définition du risque professionnel selon Kouabenan et Cadet (2006)
- ✓ Principales sources de risques
 - Manutentions manuelles : 48 %
 - Travaux effectués avec un outillage à main : 15 %
 - Chutes de hauteur : 17 %
 - Chutes de plain-pied : 14 % (CNAMTS, 2018)



Moyens mis en place par les entreprises pour réduire les accidents



Moyens de protection collective



Moyens de protection individuelle (Code du Travail, article R.233-83-3)



Mise en place de procédures détaillées (travail prescrit) pour éviter les blessures (Forrierre et Anceaux, 2011)



✓ Mise en place de binômes



✓ Arrêt des chantiers



✓ Diminution du temps de travail



Acquisition de savoir-faire pour préserver la santé



□ Ancienneté et expérience professionnelle rendent possible :

- ✓ Acquisition de savoir-faire
- ✓ Stratégie pour éviter les blessures








Ces deux éléments permettent :

- Préservation de la santé
- Meilleure efficacité
- Liberté pour s'organiser (exemple de Philippe chef de chantier désamiantage)



Acquisition de savoir-faire pour préserver la santé

- Ces stratégies de préservation de la santé évoluent avec l'avancée en âge
 - ✓ Utilisation plus fréquente des protections individuelles
 - Une conscience plus accrue des dangers 
 - Importance de l'expérience, de la prévention de la fatigue et de l'usure au travail 
 - ✓ Prise de risques de certains ouvriers, même relativement âgés
 - Comportement lié à une expérience de réussite 
 - Attitude renforcée par l'avancée en âge des ouvriers habitués à travailler de la même manière 
 - Réticences au changement 

Travail réel et marges de manœuvre



❑ Le travail réel

- ✓ Le travail réel est le résultat observable de l'activité de l'opérateur. C'est tout ce que les individus et les collectifs mettent en œuvre pour atteindre leurs objectifs de travail (Castang, 2012).



❑ Les marges de manœuvre

- ✓ Possibilité dont dispose un travailleur pour élaborer différentes façons de travailler afin d'atteindre les objectifs de production tout en préservant sa santé (Durand et Vézina, 2008).



Travail réel et marges de manœuvre

□ Les marges de manœuvre varient selon la taille des entreprises

✓ Moins importantes dans les grandes entreprises

- Contrôles plus réguliers
- Plus de rigueur et de procédures
- Moins de liberté



✓ Plus importantes dans les petites entreprises en raison de :

- Moins de procédures, manque de personnel et d'équipements
- Mobilisation des personnes sur plusieurs chantiers
- Recherche de solutions pour respecter les délais








Les intérimaires ont une marge de manœuvre moins importante que les autres salariés



□ Causes de cette vulnérabilité

- ✓ Souvent appelés en urgence pour faire face aux imprévus 
- ✓ Changements réguliers de poste et adaptation continue à leur environnement 
- ✓ Difficultés pour résister à la pression du travail 

Les intérimaires ont une marge de manœuvre moins importante que les autres salariés

✓ Durée des missions par secteur au 4ème trimestre 2019 (DARES)

➤ 2 semaines tous secteurs confondus

- 3,4 semaines dans le secteur de la construction
- 2,4 semaines dans le secteur de l'industrie
- 1,4 semaine dans le tertiaire



❑ Les intérimaires ont alors besoin de travailler et peuvent être prêts à accepter tous les emplois proposés



❑ Ils ne sont par ailleurs pas toujours bien formés aux règles de sécurité et peuvent donc être blessés



Les intérimaires ont une marge de manœuvre moins importante que les autres salariés

- Un nombre d'accidents plus important
 - ✓ Un taux de fréquence plus élevé

$$\text{Taux de fréquence} = \frac{\text{nombre d'accidents avec au moins 1 jour d'arrêt de travail}}{1 \text{ million d'heures d'activité}}$$

(Définition de la CARSAT)






- ✓ Des accidents deux fois plus graves

$$\text{Taux de gravité} = \frac{\text{nombre de jours d'incapacité temporaire} \times 1\,000}{\text{nombre total d'heures travaillées}}$$

(Définition de la CARSAT)



Solutions pour réduire le nombre d'accidents des intérimaires

- ❑ Développement du travail de prévention réalisé par les entreprises de travail temporaire
 - ✓ Plaquettes d'informations 
 - ✓ Formations sur le thème de la sécurité 
 - ✓ Droit de retrait des travailleurs intérimaires en cas de danger depuis 2008 (Article L.4132-1 et suivants du Code du Travail) 
 - ✓ Répartition de la prise en charge des accidents du travail entre les EU et les ETT 
 - 

Conclusion

❑ Pistes pour réduire la vulnérabilité des ouvriers et réduire les accidents du travail

- ✓ Nouvelles technologies d'assistance physique (exemple : exosquelettes)
- ✓ Amélioration des protections individuelles, collectives et des outils de travail
- ✓ Dispenser des formations durant le cursus scolaire
- ✓ Stabiliser la situation professionnelle des intérimaires sur la base de contrats de travail plus pérennes

Je vous remercie pour votre attention.



Laurence.Montcharmont@univ-lorraine.fr